



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°1106) DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A L'ASSOCIATION « STUDI'ORCHESTRA », A TITRE PAYANT **DÉCISION N° DM-25-316**
EN DATE DU 24 SEPTEMBRE 2025

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Studi'Orchestra » représentée par sa présidente Madame Rébecca ALEGRE, dont le siège est situé 42 rue des Maraîchers 75020 Paris, d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, les 20 septembre et les 6 et 13 décembre 2025 de 15h00 à 18h00;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Studi'Orchestra » représentée par sa présidente Madame Rébecca ALEGRE, dont le siège est situé 42 rue des Maraîchers 75020 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 252 € T.T.C. (deux cent cinquante-deux euros), afin d'organiser des répétitions, dans la salle Berlioz, les 20 septembre et les 6 et 13 décembre 2025 de 15h00 à 18h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250924-lmc1H13512H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/09/2025 Date de Publication : 24/09/2025
--